



CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION :

Pour toute inscription nous avons besoin :

- Du formulaire d'inscription
- Du règlement d'un acompte de 200 € par personne (ou 400 € si vous souhaitez un hébergement en résidence universitaire) :
 - paiement en ligne (excepté cartes American Express)
 - virement bancaire sur le compte de l'Institut : ne pas oublier d'indiquer votre nom et de nous envoyer une copie
- Tous les frais bancaires sont à la charge du stagiaire.

Le solde doit être acquitté quinze jours avant le premier jour des cours.

En cas d'inscription tardive (moins de 15 jours), nous vous demandons de payer la totalité du séjour.

Dès réception de votre acompte et de votre fiche d'inscription, qui vous engage à accepter les conditions générales de l'école, nous vous enverrons une première confirmation d'inscription.

Après réservation de l'hébergement nous vous ferons parvenir les informations concernant votre séjour ainsi qu'une facture détaillée.

Pour tout changement d'hébergement iLP facturera la somme forfaitaire de 45 Euros.

Pour toute réservation de logement en résidence, iLP appliquera les conditions d'annulation du prestataire.

MODES DE PAIEMENT :

- Paiement par carte bancaire sur le site, après inscription sur le site
- Virement bancaire
- Coordonnées bancaires :

Institut Linguistique du Peyrou

CREDIT AGRICOLE DU MIDI – AGENCE DES ARCEAUX – 34000 MONTPELLIER

Bank Identification Code (BIC) or SWIFT : AGRIFRPP835

IBAN (International Banking Account Number) : FR76 1350 6100 0013 9446 3000 001

Code banque : 13506

Code guichet : 00100

Numéro de compte : 13944630000

Clé RIB : 01

Tous les frais bancaires sont à la charge de l'étudiant.

VISA :

Si vous êtes citoyen de l'Union Européenne, vous n'avez pas besoin d'un visa pour entrer en France. Vous pouvez vous y rendre avec votre carte d'identité nationale en cours de validité ou votre passeport national en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an.

Selon votre nationalité, la durée et le motif du séjour que vous projetez d'effectuer en France, il peut être



nécessaire de vous munir d'un visa avant votre départ. Nous vous invitons à consulter le site du ministère des affaires étrangères ou de contacter le consulat de France le plus proche de votre domicile. Vous pouvez également consulter le site de Campusfrance.

Si vous avez besoin d'un visa, vous devez vous inscrire au préalable à iLP et régler 50% du montant de votre séjour. Nous vous enverrons un certificat de pré-inscription que vous présenterez à l'Ambassade. Les formalités sont assez longues, prévoyez un laps de temps suffisant. Contactez-nous.

Si votre visa est refusé, nous vous rembourserons la totalité du stage (moins 200 euros de frais de dossier) sur présentation du document officiel du refus. Les frais bancaires sont à la charge de l'étudiant.

Si vous avez besoin d'un certificat de pré-inscription pour la demande de visa nous avons besoin des informations suivantes :

- Date et lieu de naissance (lieu et pays)
- N° de passeport et nationalité
- Dates du cours
- Votre adresse complète

ASSURANCE :

Vous devez souscrire une assurance maladie ; les européens doivent avoir la carte européenne d'assurance maladie.

Il vous faut également une assurance-responsabilité civile qui couvre les risques de votre voyage et de votre séjour. Nous vous demandons de nous en fournir la photocopie.

CONDITIONS D'ANNULATION :

- Selon la directive européenne 97/7 CE, vous disposez d'un délai de 14 jours ouvrables à partir de l'inscription pour exercer votre droit de rétractation, sans pénalité. Voir les modalités exactes : http://europa.eu/legislation_summaries/consumers/protection_of_consumers/l32014_fr.htm
- Pour toute réservation de logement en résidence, iLP appliquera les conditions d'annulation du prestataire.
- Annulation jusqu'à 7 jours inclus avant le début des cours : facturation de 200 € par étudiant
- Annulation moins de 7 jours avant le début des cours : facturation de 295 € pour les cours et 110 € pour l'hébergement
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence le premier jour de stage ou de non participation.
- Tout stage commencé est dû en entier, le stagiaire n'aura droit à aucun remboursement s'il interrompt son cours ou ne le fréquente que partiellement.
- En cas de force majeure (maladie certifiée, décès d'un proche) un crédit pourra être accordé, valable un an.
- Dans le cas exceptionnel où le nombre de participants dans un groupe ne serait pas atteint (6 par classe) iLP se réserve le droit de modifier le volume horaire.